

Limites	Limites Conditionnées (EMN)		
Réglementation	Code de santé publique et Arrêté du 14 mars 2007 relatif aux critères de qualité des eaux conditionnées, aux traitements et mentions d'étiquetage particuliers des eaux minérales naturelles et de source conditionnées ainsi que de l'eau minérale naturelle en buvette publique, Arrêté du 28 décembre 2010 modifiant l' Arrêté du 14 mars 2007.		

Préleveur	Manet Valérien	Code UGE	0803
Matrice	EM : Eau minérale	Nom UGE	TH. JUVIGNAC
Date de prélèvement	26/08/2020 08:52	Type installation	UDI
Date de réception	26/08/2020 11:33	Type d'eau	MI
Début d'analyse	26/08/2020 11:39	Nom point de prélèvement	TH. BUVETTE JUVIGNAC
Code point de prélèvement	IG006649-002	Commune	JUVIGNAC
Nom installation	TH. BUVETTE JUVIGNAC	Localisation du prélèvement	BUVETTE 4
Code PSV	0000005079	Motif de prélèvement	AS : Auto-surveillance
Code installation	004438		

PARAMETRES DE PRELEVEMENT

	Résultat	Unité	Limite qualité	Référence qualité
IXPE7 : Prélèvement pour eaux minérales ou thermales (acc) Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2017 COFRAC ESSAIS 1-0903 *				
Prélèvement instantané (prise d'un échantillon unique) - FD T 90-520 - NF EN ISO 19458				

PHYSICO-CHIMIE

	Résultat	Unité	Limite qualité	Référence qualité
IGK98 : Conductivité à 25°C Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2017 COFRAC ESSAIS 1-0903 *				
Potentiométrie [Correction à l'aide d'un dispositif de compensation de température] - NF EN 27888				
Conductivité à 25°C	590	µS/cm		
Température de mesure de la conductivité	23	°C		
IG103 : Mesure du pH Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2017 COFRAC ESSAIS 1-0903 *				
Potentiométrie - NF EN ISO 10523				
pH à T°C	7.3	Unités pH		
Température de mesure du pH	23	°C		
IG018 : Turbidité Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2017 COFRAC ESSAIS 1-0903 *	0.28	NFU		
Spectrophotométrie - NF EN ISO 7027-1				

CATIONS

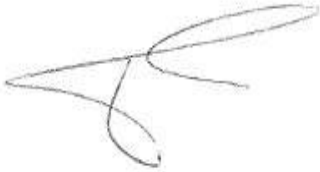
	Résultat	Unité	Limite qualité	Référence qualité
IG07B : Ammonium Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2017 COFRAC ESSAIS 1-0903 *				
Spectrophotométrie (UV/VIS) - NF ISO 15923-1				
Azote ammoniacal	<0.0400	mg N/l		
Ammonium (NH4)	<0.0500	mg NH4/l		

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

	Résultat	Unité	Limite qualité	Référence qualité
UM8B0 : Micro-organismes aéro revivifiables à 22°C, 68H Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2017 COFRAC ESSAIS 1-0903 *	26	ufc/ml	100	
Numération - Milieu non chromogène [Incorporation, incubation, dénombrement] - NF EN ISO 6222				
UMRLK : Micro-organismes aéro revivifiables à 36°C, 44H Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2017 COFRAC ESSAIS 1-0903 *	0	ufc/ml	20	
Numération - Milieu non chromogène [Incorporation, incubation, dénombrement] - NF EN ISO 6222				
UM8EH : Coliformes-Escherichia Coli (/250 ml) Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2017 COFRAC ESSAIS 1-0903 *				
Numération - Filtration sur membrane - NF EN ISO 9308-1				
Bactéries coliformes	0	ufc/250 ml	0	
Escherichia coli	0	ufc/250 ml	0	

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

	Résultat	Unité	Limite qualité	Référence qualité
UM3P3 : Entérocoques intestinaux (/250 ml) Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2017 COFRAC ESSAIS 1-0903 Numération - Filtration sur membrane - NF EN ISO 7899-2	0	ufc/250 ml	0	
UM8RF : Pseudomonas aeruginosa (différé) (/ 250 ml) Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2017 COFRAC ESSAIS 1-0903 Numération - Filtration sur membrane - NF EN ISO 16266	0	ufc/250 ml	0	



Olivier Duclos

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification et aux limites ou références de qualité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Les résultats non conformes aux limites ou références de qualité sont signalés par un rond noir.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Les données fournies par le client ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné.